



## ÉVÉNEMENT | Journée du refus de la misère Les rendez-vous du 17 octobre

Une journée mondiale du refus de la misère, est-ce utile ? Résistances appelle à se rassembler le 17 octobre, date promue par l'ONU pour cette journée depuis 1992. De nombreuses personnes sont sceptiques – une journée, n'est-ce pas dérisoire ? Mais entend-on trop souvent ceux qui sont mal ou pas logés, ceux qui n'ont pas de travail, pas la possibilité d'apprendre... ? Comment bâtir un monde plus juste, si ceux qui sont privés de l'accès aux droits humains fondamentaux ne peuvent participer à sa construction ? « C'est notre journée. On peut exprimer ce que l'on a dans le cœur sans honte, sans gêne », dit une participante.

Cette journée, c'est aussi l'occasion de montrer qu'ils sont nombreux, tous ceux qui n'acceptent pas pour d'autres ce qu'ils n'accepteraient pas pour eux ou leur famille.

Le sens en a été exprimé au premier 17 octobre, celui de 1987, lors d'un grand rassemblement à Paris. Sur le parvis des Droits de l'homme et des libertés, Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD Quart Monde, inaugurerait une dalle où il a fait graver : « Le 17 octobre 1987, des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen de tous pays se sont rassemblés sur ce parvis. Ils ont rendu hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence. Ils ont affirmé leur conviction que la misère n'est pas fatale. Ils ont proclamé leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire. Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

En 2007, cette dalle du refus de la misère aura vingt ans. Les choses ont-elles changé ? Pour dire stop au gâchis humain, nous proposons une campagne pu-

blique du 17 octobre 2006 au 17 octobre 2007 : « Justice et fraternité, ensemble contre l'exclusion ». Pour qu'en 2007 les défenseurs des droits de l'homme se montrent très nombreux et obtiennent que la lutte contre la pauvreté soit abordée autrement. Car ni l'assistance ni la croissance n'ont vaincu l'exclusion. Aujourd'hui, il est urgent de mettre l'homme au cœur de tout projet de société.

Il faut pour cela des politiques ambitieuses. Incitons les responsables publics à agir en ce sens. Cela est nécessaire. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi que chacun de nous favorise un meilleur « vivre-ensemble ». Par exemple, obtenons qu'à l'issue du prochain mandat présidentiel, tous aient un logement suffisant. En attendant l'État à s'engager, et aussi en étant nous-mêmes vigilants dans nos communes contre les réflexes de peur et d'exclusion.

Et, dès le 17 octobre 2006, rassembleons-nous nombreux pour dénoncer les reculs et mettre en valeur les résistances. Des rendez-vous sont donnés dans de nombreuses villes. Dès le 17 octobre 2006, demandons aux responsables politiques

d'agir pour que tout homme soit respecté, et voyons chacun ce que nous pouvons faire.

Il s'agit de faire apparaître et grandir un courant du refus de l'exclusion. Prenons le pari que, le 17 octobre 2007, nous serons plus de 1 million à avoir dit oui à plus de justice et de fraternité, en France et dans le monde. D'ores et déjà, vous pouvez renvoyer la lettre ci-contre et le coupon « Résistances » (page 15). Ensemble, excluons l'exclusion !

Sur [www.jeresiste.org](http://www.jeresiste.org), le texte de la plateforme de la campagne et ses propositions

## Appel aux candidats

Dans quelques mois, en France, auront lieu les élections présidentielles. Signez cette lettre (photocopiez-la, recopiez-la ou retrouvez-la sur [www.jeresiste.org](http://www.jeresiste.org)), envoyez-la nous (Résistances, 33, rue Bergère, 75009 Paris) et dès que la liste des candidats à l'élection présidentielle sera connue, nous leur ferons suivre vos lettres. Plus nous serons nombreux à écrire, plus nous avons de chances d'être entendus. À vos plumes ou claviers !

Je refuse la persistance de la misère en France et dans le monde. La misère reculera si nous construisons une société où les droits humains fondamentaux de chacun sont respectés, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Or plus d'un milliard d'êtres humains vivent encore dans l'extrême pauvreté.

En France, depuis de nombreuses années, les hébergements d'urgence, les distributions de nourriture, les contrats de travail précaires et d'autres mesures d'urgence se multiplient. Or, ce n'est pas en termes d'assistance mais d'accès aux droits fondamentaux que l'on peut lutter contre la misère.

En 1981, la France a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), s'engageant ainsi à l'appliquer.

En 1998, elle a voté une loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions qui fixe l'accès de tous aux droits fondamentaux comme priorité des politiques publiques.

Quelles mesures prendrez-vous pour que la France respecte ses engagements ?

Quelles méthodes utiliserez-vous pour associer les populations concernées à la mise en œuvre de ces mesures ? Une société des droits de l'homme ne peut s'établir que par la participation effective de tous.

Au niveau international, que ferez-vous pour mettre en œuvre le devoir de solidarité prévu dans le Pacte ?

J'attacherai beaucoup d'importance à vos réponses.

Dans l'attente de votre engagement aux côtés de tous ceux qui luttent contre la misère, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Date et lieu :

Signature :

## Le PIDESC : un engagement à respecter

Disposer d'un logement suffisant, pouvoir gagner sa vie par un travail exercé dans des conditions justes, participer à la vie culturelle... l'État français s'est engagé à garantir ces droits, et bien d'autres encore, à tous ceux qui résident dans le pays. Cela à travers un traité élaboré dans le cadre de l'ONU, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Ce pacte affirme dans son introduction que l'être humain ne peut être libéré de la crainte et de la misère que si des conditions sont créées permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques. Le PIDESC englobe une longue série de droits (cf. pages 2, 4 et 11 du journal). La France a signé et ratifié ce traité depuis 1981. Problème : elle ne respecte pas encore tous ces engagements... Rappelons-les donc à ceux qui aspirent à diriger l'État !

[www.jeresiste.org](http://www.jeresiste.org)